Le calendrier des conseils

Le conseil communautaire de Le Mans Métropole se réunit plusieurs fois par an pour délibérer. Ces séances sont ouvertes au public.

Page modifiée le vendredi 10 mai 2024 • Données Le Mans Métropole

Dates

© Ville du Mans

Nous vous indiquons les dates des réunions du conseil communautaire dès qu'elles sont connues. Elles restent **susceptibles d'évolution**.

Pour l'année 2023, les dates sont les suivantes.

- Le jeudi 9 février, à 18 h,
- le jeudi 23 mars, à 18 h,
- le jeudi 29 juin, à 16 h,
- le jeudi 28 septembre, à 16 h,
- le jeudi 16 novembre, à 16 h,
- le jeudi 21 décembre, à 16 h.

Pour l'année 2024, les dates sont les suivantes.

- Le jeudi 15 février, à 16 h,
- le jeudi 11 avril, à 16 h,
- le jeudi 30 mai, à 16 h,
- le jeudi 27 juin, à 16 h,
- le jeudi 3 octobre, à 16 h,
- le jeudi 21 novembre, à 16 h,
- le jeudi 19 décembre, à 16 h.

Lieu

Sauf indication contraire, les réunions du conseil communautaire ont lieu au forum des Quinconces, place des Jacobins, au Mans.

L'accès se fait par l'arrière des bâtiments ou, par ascenseur, depuis le parking souterrain.

Public

© Ville du Mans

Les réunions du conseil communautaire sont publiques et ouvertes à tous. Il n'y a pas besoin de réserver sa place.

Durant la séance, il est **formellement interdit d'intervenir** dans les débats. Le public est prié de rester silencieux.

Ordre du jour

Nous publions l'ordre du jour des réunions en général trois jours avant la tenue de celles-ci.

TÉLÉCHARGER : L'ORDRE DU JOUR DU 11 AVRIL
(pdf, 546 ko)

TÉLÉCHARGER : L'ORDRE DU JOUR DU 17 MAI 2024
(pdf, 241 ko)

6

séances

C'est le nombre moyen de réunions publiques programmées chaque année.

Bureau exécutif

Depuis 2016, les réunions du conseil communautaire sont moins nombreuses car une partie des décisions peut dorénavant être prise en bureau exécutif.

Les réunions du bureau exécutif ne sont pas ouvertes au public.

En 2023, les séances sont programmées comme suit.

- Le vendredi 27 janvier,
- le vendredi 10 mars,
- le jeudi 11 mai,
- le vendredi 16 juin,
- le vendredi 22 septembre,
- le vendredi 10 novembre,
- le vendredi 15 décembre.

En 2024, les séances sont programmées comme suit.

- Le vendredi 2 février,
- le vendredi 5 avril,

- le vendredi 17 mai,
- le vendredi 21 juin,
- le vendredi 20 septembre,
- le vendredi 8 novembre,
- le vendredi 13 décembre.